

Aubergenville, le 30 avril 2020



## Réouverture de la déchèterie de Limay Informations pratiques et consignes à respecter

À compter du lundi 11 mai, les particuliers pourront de nouveau accéder à la déchèterie de Limay.

Dans le contexte de crise sanitaire et pendant toute la période de déconfinement, la réouverture de l'équipement s'accompagne d'un dispositif spécial qui comprend :

- des mesures de protection de la santé du personnel
- un aménagement des jours et horaires d'ouverture
- des modalités pour respecter les gestes barrière sur site
- des modifications sur les conditions de dépôts, dont la principale est désormais l'obligation de prendre rendez-vous en amont du dépôt sur le site <https://www.rdv-decheterie.fr>, en ligne dès à présent.

### Déchèterie de Limay

Avenue du val - Zone industrielle - 78520 Limay

**Accèsibles aux particuliers** habitant les villes suivantes : Brueil-en-Vexin, Drocourt, Follainville-Dennemont, Fontenay-Saint-Père, Guernes, Guitrancourt, Issou, Limay, Porcheville, Saily, Saint-Martin-la-Garenne.

## DISPOSITIF SPECIAL PENDANT TOUTE LA DUREE DU DECONFINEMENT

### ➤ Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 17h

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h *Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés.*

### ➤ Marche à suivre et conditions pour un dépôt

- Prise de rendez-vous en amont sur le site <https://www.rdv-decheterie.fr>
- Justificatifs à présenter :
  - Badge ou justificatif de domicile
  - Pièce d'identité
- Dépôt limité à 1 m<sup>3</sup> par passage.

### ➤ Consignes sanitaires à respecter sur site

- Respecter les distances sociales et gestes barrières
- Présenter ses justificatifs à travers la vitre.
- Il est recommandé de porter un masque et des gants, de se laver les mains avant et après son passage en déchèterie.

***En cas de non-respect, les déposants seront refusés.***

## NON AUTORISÉ

- Véhicules équipés de bennes basculantes (camion plateau, etc.)
- Véhicules dépassant 1 m 90 de hauteur
- Remorques supérieures ou égales à 500 kg
- Les demandes de dépôt exceptionnel

*En cas de saturation des bennes ou des contenants, la déchèterie devra fermer, le temps de procéder à l'évacuation des déchets.*

---

Pour tout renseignement complémentaire : [dechetteries@gpseo.fr](mailto:dechetteries@gpseo.fr)

Retrouvez l'actualité COVID-19 Déchets, sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)

Déchèteries professionnelles recensées sur le site de la Fédération Française du Bâtiment : <https://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr>